

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 3 mars 2020

Délibération 2020-07

OBJET : Compte de gestion 2019

Le 3 mars 2020 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Guilaine DEBRAS, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Laurent COLLIN, Dominique TRABAUD, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LE BLAY, Gilbert TAULANE représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Procurations :

Patrick LAFARGUE, représenté par Monique ROBORY-DEVAYE

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Claudine MAURY, Michelle SALUCKI, Danièle PUGNAIRE, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Martine BONNEAU est désigné(e) en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal : 38
En exercice : 24
Présents : 13
Votants : 14
Procuration 1
Date de la convocation :
26 février 2020

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200303-2020-07-DE
Date de télétransmission : 17/03/2020
Date de réception préfecture : 17/03/2020

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Le compte de gestion de l'exercice 2019, dressé par Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques d'Antibes Municipale, Comptable d'UNIVALOM, fait apparaître les mêmes résultats que le Compte Administratif voté ce jour.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre la délibération suivante :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A, L'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques, comptable du Syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente


Josette BALDE



The stamp is circular with a blue border. The outer ring contains the text 'Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers' and a small star at the bottom. The center of the stamp contains the word 'UNIVALOM' in large, bold, capital letters.